

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Martine Bou-anich, Maire.

Les membres du conseil municipal ont observé une minute de silence en mémoire et en hommage à Samuel PATY, assassiné pour avoir enseigné la liberté d'expression.

Le conseil a validé les propositions de la commission voirie pour le programme voirie 2021 et a autorisé l'adhésion de la commune de Paule au groupement de commandes mis en place par les communes du secteur de Maël-Carhaix.

Le conseil a validé la mise en place d'une signalisation adaptée en raison de la dangerosité du virage de Kerroullaire.

Avis défavorable du conseil au transfert de la compétence Plan local d'urbanisme au 1er janvier 2021 à la communauté de communes du Kreiz Breizh.

Le conseil a accepté la reconduction du dispositif « petits déjeuners » à l'école en mars et avril 2021 à raison de 2 petits déjeuners par semaine.

Les tarifs 2021 de location de la salle polyvalente, concessions au cimetière et columbarium ont été revalorisés de 2 %. Ils sont consultables en mairie ou sur le site internet « paulecommunedebretagne ».

Le conseil a pris acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur le territoire du syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Kreiz Breizh Argoat. Ce rapport est consultable en mairie.

Le conseil a validé l'organisation du marché mensuel qui se tiendra sur la place de l'église le 1er dimanche de chaque mois à compter du 6 décembre.